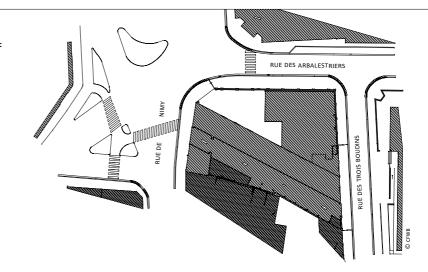
texte

MARIE-CÉCILE GUYAUX

Dévolu à la matière sonore, Arsonic viendra renforcer le quartier culturel de Mons en transformant l'ancienne caserne. Le projet de l'association momentanée d'architectes Holoffe & Vermeersch et Laurent Niget est désigné lauréat de ce marché d'architecture





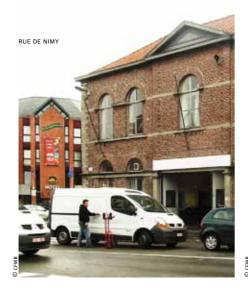
Recherches sonotopiques

Le quartier Léopold à Mons est devenu, en quelques années, un nouveau pôle culturel et architectural. Désignée capitale culturelle de la Région wallonne et candidate pour devenir capitale culturelle européenne en 2015, la ville a considérablement développé ses infrastructures en plaçant l'architecture contemporaine au centre de son projet de ville. En sept ans, pas moins de sept projets ont été lancés par la Ville et la Communauté française. Le dernier en date est Arsonic, un lieu dévolu non seulement aux musiques nouvelles, mais aussi, plus largement, à la matière sonore.

Implanté à l'extrémité nord du quartier Léopold, à proximité de la porte de la ville et des campus universitaires, Arsonic bénéficie d'une situation privilégiée en termes de rayonnement et de visibilité. Le projet prend place dans une ancienne caserne formée d'un corps sur rue et d'une longue aile en retour. La parcelle est longée par la rue de Nimy, la rue des Arbalestriers et la rue des Trois Boudins, véritable colonne vertébrale du quartier culturel puisqu'on y trouve, le Manège. Mons, le 106 (futur siège de la Fondation Mons 2015) et le Mundaneum.

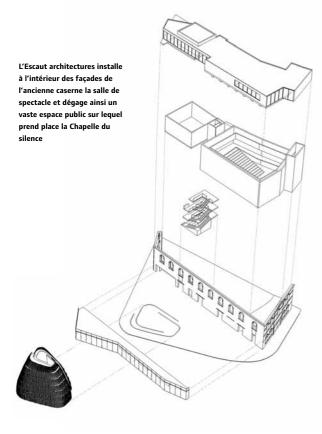
Piloté par l'Ensemble Musiques Nouvelles et Transculture, Arsonic doit accueillir un public important lors d'événements dédiés aux musiques actuelles, mais ambitionne également d'offrir aux musiciens des conditions de travail optimales et au public, des ambiances acoustiques riches. Studios, salle de répétition et grande salle de représentation modulable sont les divers espaces scéniques au centre du programme. Celui-ci se complète de bureaux, de loges, d'un atelier de lutherie numérique, d'une petite bibliothèque et d'une salle d'animation.

Deux fonctions traduisent la vocation plus sonore que musicale du projet: une Chapelle du silence dédiée à l'écoute intime et un Passage des rumeurs pour l'exposition d'installations sonores. Ce dernier est inspiré par la configuration historique du site, qui est traversé par une voie dont la rénovation traduit l'un des enjeux urbanistiques d'Arsonic: devenir la porte du quartier Léopold. La procédure pour la construction d'Arsonic a été lancée par la Communauté française en mars 2009. Vingtdeux candidats ont répondu à l'appel d'offres pour la sélection qualitative. Les bureaux l'Escaut, V+ et Delgoffe, ainsi que les associations Holoffe & Vermeersch-Niget et Gigogne-Warrand-Boda ont été retenus pour présenter une préesquisse devant le comité de sélection, composé des représentants des différentes institutions concernées, de trois experts extérieurs et des futurs gestionnaires des lieux. Les projets ont été évalués sur la base de quatre critères. La qualité architecturale vaut 40% de l'évaluation, suivie du rapport au contexte urbain, des performances énergétiques et environnementales et, enfin, de l'optimalisation



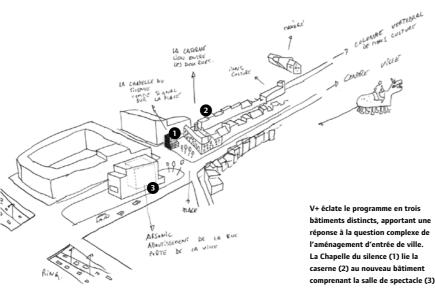












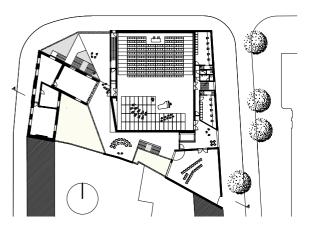
de l'investissement. Parmi les cinq propositions, l'on distingue les projets qui conservent l'existant de ceux qui le déconstruisent, les plans compacts des plus éclatés, les édifices à l'identité affirmée des plus timides, les ensembles tournés sur la ville des plus introvertis

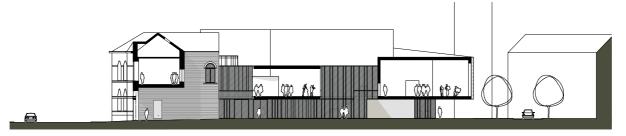
Le projet de l'Escaut fait partie des surprises. Il conserve uniquement les façades de la caserne, au creux desquelles se blottit la salle principale rectangulaire, qui bénéficie de l'isolation acoustique de la masse bâtie existante. Un vaste espace public est libéré à l'angle nord-ouest de la parcelle, où s'implante une chapelle monumentale réalisée avec des matériaux récupérés, par l'artiste Tadashi Kawamata en collaboration avec les habitants. Une démarche saluée avec prudence par le comité de sélection, qui redoute un coût élevé et des délais prolongés. Le long de la façade nord se greffe un appendice vitré qui abrite les accès de la grande salle au niveau du rez-de-chaussée et le foyer. L'escalier principal y prend son départ, sous forme de podium informel, pour desservir sur trois étages les salles de répétition et les stu-











Daniel Delgoffe place les différentes fonctions sur la périphérie de la parcelle et tente de créer des liens avec le contexte urbain par de larges ouvertures

dios. Les locaux administratifs et les loges se concentrent au dernier niveau d'où ils profitent d'un grand plateau et d'une terrasse, mais manquent de proximité avec la scène.

V+ va plus loin et éclate le programme en trois bâtiments distincts. L'ancienne caserne abrite les bureaux, la salle d'animation et un bar. Comme l'Escaut, V+ libère la parcelle pour y implanter la chapelle. La salle de musique se situe sur un autre terrain, dans l'axe de la rue de Nimy, une des artères principale qui mène à la Grand Place. Ce geste, de l'ordre du contre-projet, tente d'apporter une réponse à l'aménagement des entrées de ville souvent réduites à des espaces de stationnement, d'offrir un fond de perspective à la rue de Nimy, actuellement ouverte sur les boulevards périphériques, et de créer une articulation vers la rue des Trois Boudins. Le projet ne résout pas les problèmes qu'il pose en termes de gestion, de compacité et de durabilité, mais présente l'intérêt d'avoir soulevé, au sein du comité de sélection, des questions urbanistiques et programmatiques qui dépassent le cadre proposé.

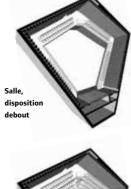
Plus introverties et compactes, les trois autres propositions occupent toute la parcelle. Elles se différencient surtout par la relation qu'entretiennent le nouveau et l'ancien, par les rapports entre espaces publics et privés et par la configuration du Passage des rumeurs. Dans le projet de Daniel Delgoffe, les différentes fonctions sont rassemblées sur les périphéries de la parcelle. Les activités diurnes se concentrent sur un rez-dechaussée largement vitré, sur lequel se pose la masse fermée contenant les espaces scéniques. De l'existant, seul un petit reliquat a été conservé pour abriter la chapelle et l'atelier. La circulation des musiciens est séparée des espaces publics larges et polymorphes qui traversent le bâtiment en diagonale jusqu'au Passage des rumeurs longeant le mur mitoyen. De manière générale, le projet de Daniel Delgoffe est fonctionnel et généreux, mais ces qualités sont aussi ses points faibles. Les espaces manquent par endroit de qualification, la belle promenade architecturale intérieure butte sur la salle d'animation, et les ambiances acoustiques ne sont pas définies. Enfin, si de







L'atelier Gigogne enserre l'aile de l'ancienne caserne avec deux nouveaux corps de bâtiment. La salle pentagonale assure, quelle que soit la configuration, la proximité du public









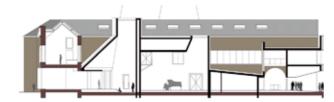
L'association momentanée d'architectes Holoffe & Vermeersch et Laurent Niget agence les fonctions de manière très compacte et conserve la presque totalité du bâtiment existant. Les apports de lumière naturelle sont tamisés par un système de façade en moucharabieh et par des cheminées de

larges ouvertures favorisent les relations avec l'environnement extérieur, les façades restent plutôt anonymes.

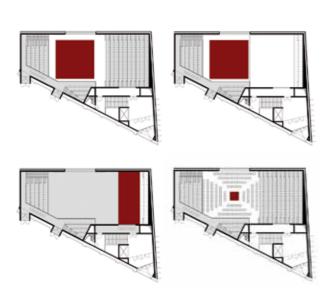
La proposition de l'association Gigogne-Warrand-Boda se compose de deux extensions situées de part et d'autre de la longue aile de la caserne, dont la trame paralyse le plan à plusieurs égards. Au nord, le nouveau bâtiment est placé en retrait de la rue de Nimy, à une courte distance de l'édifice existant, auquel il est lié par un atrium étroit laissant apparaître les paliers des différents niveaux. Le parvis triangulaire rue de Nimy s'étend dans le foyer ainsi que par un angle rentrant dans l'aile principale, déstructurée par la suppression d'une partie des murs. Cette articulation ne résout pas la connexion des deux bâtiments, mais ouvre une longue perspective visuelle à travers toute la diagonale de l'îlot. Dans l'angle formé par la rue des Arbalestriers et la rue des Trois Boudins, la salle émerge derrière l'ancien mur de clôture. Sa forme pentagonale garantit une grande proximité du public, quelle que soit la configuration scénique. En intérieur d'îlot, la seconde extension abrite la salle de répétition et la chapelle, qu'une façade dédoublée sépare de la rue. A l'étage, les bureaux et les loges se serrent dans le corps de la caserne.

Le projet lauréat est signé Holoffe & Vermeersch en association avec l'architecte parisien Laurent Niget. Il résout plusieurs enjeux du programme, mais montre également une attention particulière au traitement de la matière sonore, saluée de façon unanime par le comité de sélection. En phase avec la forte densité de la ville, les différentes fonctions s'agencent de façon très compacte sans entraver la taille et le confort des espaces intérieurs. La caserne, presque totalement conservée, est sertie dans les nouveaux développements, dont elle assure la liaison. Deux entrées permettent d'accéder au bâtiment. Leur profil de pavillon acoustique lie de façon graduelle l'espace public aux foyers qui se prolongent dans le Passage des rumeurs pour distribuer la salle principale, placée en contrebas, la salle de répétition et la chapelle. Ces deux dernières fonctions se déploient dans des volumes élancés qui fuient, sous forme de chemi-

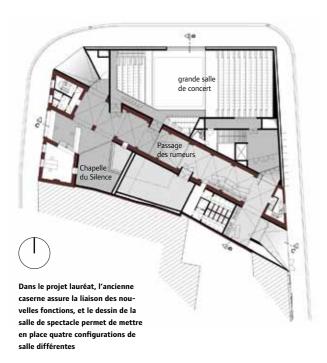
Dans le projet de l'association momentanée Holoffe & Vermeersch et Laurent Niget, le son ne se contente pas d'être l'objet du programme, mais devient un outil architectural et scénographique à part entière.



ANALYSE CONCOURS ANALYSE CONCOURS ANALYSE CONCOURS ANALYSE CONCOURS



nées sonores, dans la lumière zénithale. Une toiture à versants accueillant des espaces techniques chapeaute aussi la salle principale. La forme asymétrique de celle-ci en renforce l'intimité et autorise des vues latérales sur la scène. Le travail volumétrique des salles confère au bâtiment une identité singulière accentuée par des façades minérales qui prennent par endroits, des apparences de moucharabiehs et dont les matériaux très absorbants doivent modifier l'acoustique urbaine extérieure. Le son n'est plus seulement l'objet du programme ni, comme c'est généralement le cas, une nuisance à domestiquer à coups de panneaux acoustiques. Le son devient ici un outil architectural et scénographique à part entière dont la conception du projet d'architecture devrait se nourrir, à chaque occasion.



Arsonic

LIEU 138 rue de Nimy, Mons

MAÎTRE DE L'OUVRAGE Ministère de la Communauté française Wallonie-Bruxelles

MISSION Le marché porte sur l'étude de la rénovation de l'ancienne caserne des pompiers en vue d'y installer le centre 'Arsonic', lieu dévolu à l'art sonore et aux musiques contemporaines, lieu de création, de production et de diffusion de concerts. 'Arsonic' accueillera 'l'Ensemble Musiques Nouvelles' qui fait partie du centre culturel transfrontalier 'le Manège.Mons'. La grande salle de concert aura une jauge de 250 places assises ou 400 places debout, pouvant accueillir 25 musiciens au maximum pour des concerts en configuration assise ou debout, circulaire ou frontale, de musique acoustique ou amplifiée.

BUDGET 3.968.558 euros, tva et 15% d'honoraires inclus (projet cofinancé par les Fonds européen de développement régional)

PROCÉDURE marché de service par procédure négociée avec publicité européenne

AVIS DE MARCHÉ 24 mars 2009

ATTRIBUTION octobre 2009

RÉALISATION marché de travaux prévu pour 2011

LAURÉAT

ARCHITECTURE Association momentanée Holoffe & Vermeersch

+ Atelier d'Architecture Laurent Niget

SCÉNOGRAPHIE Architecture & Technique

ACOUSTIQUE Kahle Acoustics

STABILITÉ ET TECHNIQUES SPÉCIALES Bureau d'études Greisch

DESIGN ET SIGNALÉTIQUE Eo design PLASTICIEN Mathieu Lehanneur

ÉQUIPES NON RETENUES

ARCHITECTURE Atelier Gigogne

SCÉNOGRAPHIE Philippe Warrand | Erika Boda | Alain Prévot

ACOUSTIQUE Kahle Acoustics
STABILITÉ Bureau d'études Greisch
TECHNIQUES SPÉCIALES Axis engineering
DESIGN ET SIGNALÉTIQUE Winston Spriet
PLASTICIEN Ann Veronika Janssens

ARCHITECTURE ET DESIGN V+ Vers plus de bien être

SCÉNOGRAPHIE Atelier d'architecture et de

scénographie Gérard Frisque

ACOUSTIQUE Daidalos Peutz

STABILITÉ Bureau Bas

TECHNIQUES SPÉCIALES Sophia Engineering

SIGNALÉTIQUE Colerette Coco Fil LSD

PLASTICIEN Laurent Baudoux | Aka Sun Ok papi Ko

ARCHITECTURE, DESIGN ET SCÉNOGRAPHIE L'Escaut architectures

ACOUSTIQUE Capri acoustique

STABILITÉ ET TECHNIQUES SPÉCIALES Arcadis E & C

SIGNALÉTIQUE Nathalie Pollet
PLASTICIEN Tadashi Kawamata

ARCHITECTURE Atelier d'architecture Daniel Delgoffe

SCÉNOGRAPHIE Thierry Guignard

ACOUSTIQUE ATS

STABILITÉ ET TECHNIQUES SPÉCIALES Bureau d'étude Lemaire

DESIGN ET SIGNALÉTIQUE Eo design

PLASTICIEN Pierre Toby